

Décision

Générale

colonial

Décision n° 44-223-1915 Mouvements

n° 44-223-1915

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
3 mai 1915

Numéro JO
n° 223 du 31/05/1915

Date du numéro
31 mai 1915

TEXTE INTÉGRAL

Et pour compter du 1er du même mois le sieur Farah Gilet a été nommé Okhal de la tribu Issa Rer Koul Adaoa a la solde mensuelle de 60 francs en remplacement de l'okhal Abau Roblé décédé.